

RAPPORT ANNUEL 2023-2024



COMITÉ SECTORIEL DE MAIN-D'ŒUVRE
DES PÊCHES MARITIMES

TABLE DES MATIÈRES

03

Message des coprésidents et de la directrice générale

04

Administrateurs et employées

06

Francisation pour le personnel de la transformation des produits marins

08

Colloque sur l'emploi saisonnier

10

Programme d'apprentissage en milieu de travail

11

Reconnaissance des compétences de la main-d'œuvre

14

Formation sur le dépeçage du phoque

15

Renforcement des compétences essentielles

16

Valorisation du secteur et des métiers

19

Brevet de capitaine classe IV

20

Projet COUD en contrôle de la qualité
Projet pilote de recrutement au Mexique

MESSAGE DES COPRÉSIDENTS ET DE LA DIRECTRICE GÉNÉRALE

Le Comité sectoriel de main-d'œuvre des pêches maritimes (CSMOPM) est fier de vous présenter son Top 10 de l'année 2023-2024. Comme son nom l'indique, il s'agit des projets qui se sont démarqués durant la dernière année financière. Dans un contexte où la pénurie de main-d'œuvre et les changements climatiques viennent s'ajouter aux défis des entreprises et des employés qui y travaillent, le CSMOPM a dû s'adapter et répondre aux enjeux prioritaires de l'industrie de la pêche et de la transformation. Plusieurs formations ont notamment pu être déployées grâce à l'obtention de financement du Fonds de développement et de reconnaissance des compétences de la main-d'œuvre (FDRCMO).

De plus, il ne faut pas oublier les autres activités récurrentes du Comité qui connaissent toujours un vif succès, par exemple la promotion des métiers du secteur, les différentes tables de concertation et la reconnaissance des compétences de la main-d'œuvre expérimentée.

Enfin, 2024-2025 prévoit du neuf, tout particulièrement une nouvelle identité nominale et une image de marque qui permettront d'encore mieux positionner le CSMOPM. Il y aura également le lancement du récent diagnostic sectoriel et le dépôt de la planification stratégique 2025-2028.

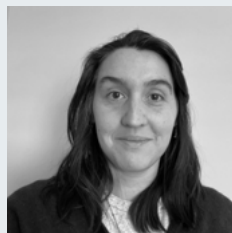
Restez à l'affût et bonne lecture!



Marjorie Chrétien
Directrice générale



André-Pierre Rossignol
Coprésident patronal



Laurence Côté-Lebrun
Coprésidente syndicale

ADMINISTRATEURS ET EMPLOYÉES

ADMINISTRATEURS VOTANTS

Samantha Bois-Roy, Association des capitaines-propriétaires de la Gaspésie (ACPG)

Benoît St-Onge, Pêcheries Uapan

Simon Langlois, Association québécoise de l'industrie de la pêche (AQIP)

Laurence Côté-Lebrun, Fédération du commerce (CSN)

André-Pierre Rossignol, GÎMEXPORT

Dany Maltais, remplacé par Robert Roy, Syndicat des Métallos (FTQ)

Marco Allard, Unifor Québec

Denis Fortin, Association québécoise de l'industrie de la pêche (AQIP)

ADMINISTRATEURS NON-VOTANTS

Félix Houde, Ministère de l'Immigration, de la Francisation et de l'Intégration (MIFI)

Christine Lepage, Conseil régional des partenaires du marché du travail (CRPMT)

Alain Grenier, Créneau Ressources, sciences et technologies marines

Jessica Curadeau, École des pêches et de l'aquaculture du Québec (ÉPAQ)

Lucie Boutin, Ministère de l'Emploi et de la Solidarité sociale (MESS) – Direction du développement des compétences et de l'intervention sectorielle



EMPLOYÉES



MARJORIE CHRÉTIEN

Directrice générale



GENEVIÈVE GÉLINAS

Coordonnatrice de la formation



CLÉMENCE POIRIER

Chargée de projets – ressources
humaines et communications



JOHAN TAPP

Adjointe administrative

1

FRANCISATION POUR LE PERSONNEL DE LA TRANSFORMATION DES PRODUITS MARINS



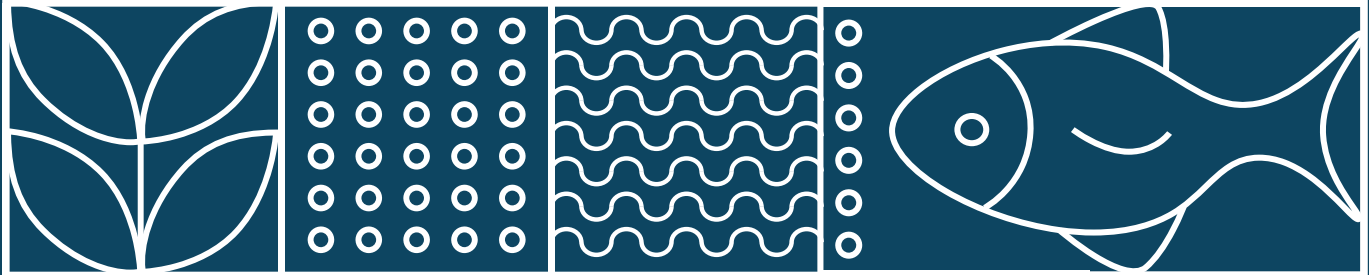
Ce projet fait suite à celui débuté en 2022-2023, grâce au financement de 2,3 M\$ obtenu du programme Impulsion-Compétences. Du matériel pédagogique spécifique au secteur a été élaboré par la Fédération des centres de services scolaires du Québec (FCSSQ).

399

travailleurs francisés

19

entreprises



2

COLLOQUE SUR L'EMPLOI SAISONNIER

28 mars 2024

Entourage-sur-le-Lac

Le Chantier sur la saisonnalité est composé de cinq comités sectoriels de main-d'œuvre : HortiCompétences, AgriCarrières, ForêtCompétences, le Conseil québécois des ressources humaines en tourisme et le Comité sectoriel de main-d'œuvre des pêches maritimes. Le Chantier vise à convenir de façon concertée de nouvelles orientations, d'initiatives et de pistes d'action durables et structurantes en faveur de l'emploi saisonnier au Québec. Le Colloque sur l'emploi saisonnier était le premier événement du Chantier.



Pour en savoir davantage sur l'événement, [cliquez ici](#).



119
participants



3 PROGRAMME D'APPRENTISSAGE EN MILIEU DE TRAVAIL

Le Programme d'apprentissage en milieu de travail (PAMT) consiste en une formation structurée en milieu de travail qui permet le développement et l'acquisition des compétences pour les nouveaux employés – les apprentis – dans un secteur d'activité précis. On parle d'un mode d'apprentissage par compagnonnage. L'apprenti apprend à maîtriser son métier sous la supervision d'une personne dans l'entreprise dont l'expertise est reconnue : le compagnon d'apprentissage. Le PAMT permet une reconnaissance officielle, à savoir un certificat de qualification professionnelle délivré par le ministère de l'Emploi et de la Solidarité sociale. Ce programme est disponible pour deux métiers : le préposé à la transformation des produits marins et le contrôleur de la qualité.

Nombre d'ententes signées

Nombre d'entreprises

Préposé à la transformation
des produits marins

68

8

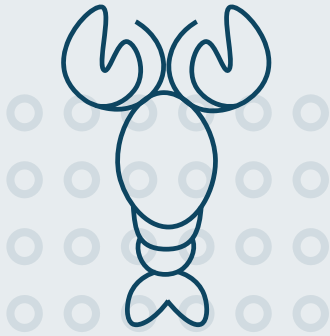
Contrôleur de la qualité

4

3

4

RECONNAISSANCE DES COMPÉTENCES DE LA MAIN-D'ŒUVRE



Le programme de Reconnaissance des compétences de la main-d'œuvre (RCMO) vise à faire reconnaître les compétences d'une personne d'expérience qui travaille dans un domaine depuis plusieurs années. Il consiste à déterminer, à évaluer et à sanctionner de manière officielle les compétences déjà acquises. Une fois le processus complété et réussi, le candidat recevra un certificat de qualification professionnelle délivré par le ministère de l'Emploi et de la Solidarité sociale.

Nombre de personnes certifiées

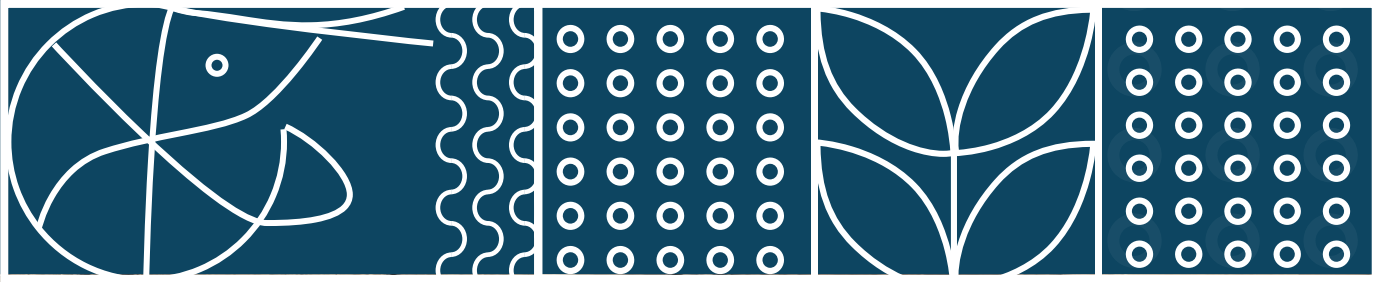
Nombre d'entreprises

Préposé à la transformation
des produits marins

36

3







5

FORMATION SUR LE DÉPEÇAGE DU PHOQUE

La formation a été offerte à cinq endroits sur la Côte-Nord et en Gaspésie, par le formateur Réjean Vigneau, en réponse à une forte demande.

Pessamit - 11 mars 2024

Bergeronnes - 12 mars 2024

Sept-Îles - 13 et 15 mars 2024

Ekuanitshit - 14 mars 2024

Gespeg - 18 mars 2024

100 %

de taux de satisfaction
pour l'appréciation globale

67

participants formés



6

RENFORCEMENT DES COMPÉTENCES ESSENTIELLES

227

travailleurs formés

22

entreprises

Afin d'offrir des formations permettant aux travailleurs de rehausser leurs compétences et de pallier au manque de travail causé par la crise de la crevette et du turbot, le CSMOPM a obtenu un financement de 1 911 086 \$ du Fonds de développement des compétences et de reconnaissance de la main-d'œuvre (FDRCMO).

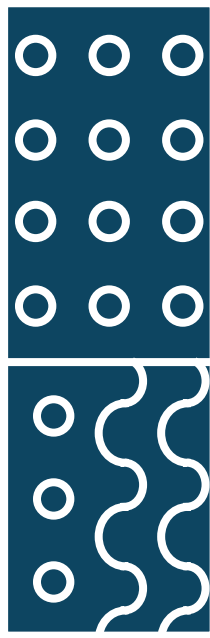
Gaspésie—Îles-de-la-Madeleine

5 à 10 semaines

Le taux de satisfaction s'est révélé très élevé de la part des travailleurs. Les apprentissages, le bris de l'isolement et la diminution du taux de stress lié à la compensation des semaines de travail manquantes se sont avérés des éléments grandement appréciés.



Salon des exposants du colloque de l'Ordre
des conseillers et conseillères en orientation
du Québec : 8 juin 2023



Salon des exposants du colloque QUARIERA : 8 février 2024



Vivre de la mer

Dans un épisode de Vivre de la mer, produit par Gaspa Vidéo, la production met de l'avant la formation dans le secteur des pêches. On y suit notamment deux employées du CSMOPM, une travailleuse d'usine, une formatrice et une étudiante en pêche professionnelle. Pour visionner l'épisode, [cliquez ici](#).



8

BREVET DE CAPITAINE CLASSE IV

Un noyau de cinq futurs capitaines a entamé sa formation préparatoire au brevet de capitaine de pêche, classe IV, le 29 janvier à l'École des pêches et de l'aquaculture du Québec, à Grande-Rivière. D'autres participants se joindront au noyau pour suivre certains cours à la carte. Le CSMOPM finance 50 % des coûts de formation grâce à une subvention du FDRCMO.



9

PROJET COUD EN CONTRÔLE DE LA QUALITÉ

Cette formation permet à des employés d'usines de transformation de se former ou de se perfectionner en contrôle de la qualité, afin de combler des postes en forte demande chez leur employeur. Les coûts de formation, tout comme le salaire des participants pendant la formation, sont assumés à 100 % par le CSMOPM, grâce à une aide financière du FDRCMO.

570

heures de formation

90

heures de stage

6

entreprises

8

participants

10

PROJET PILOTE DE RECRUTEMENT AU MEXIQUE

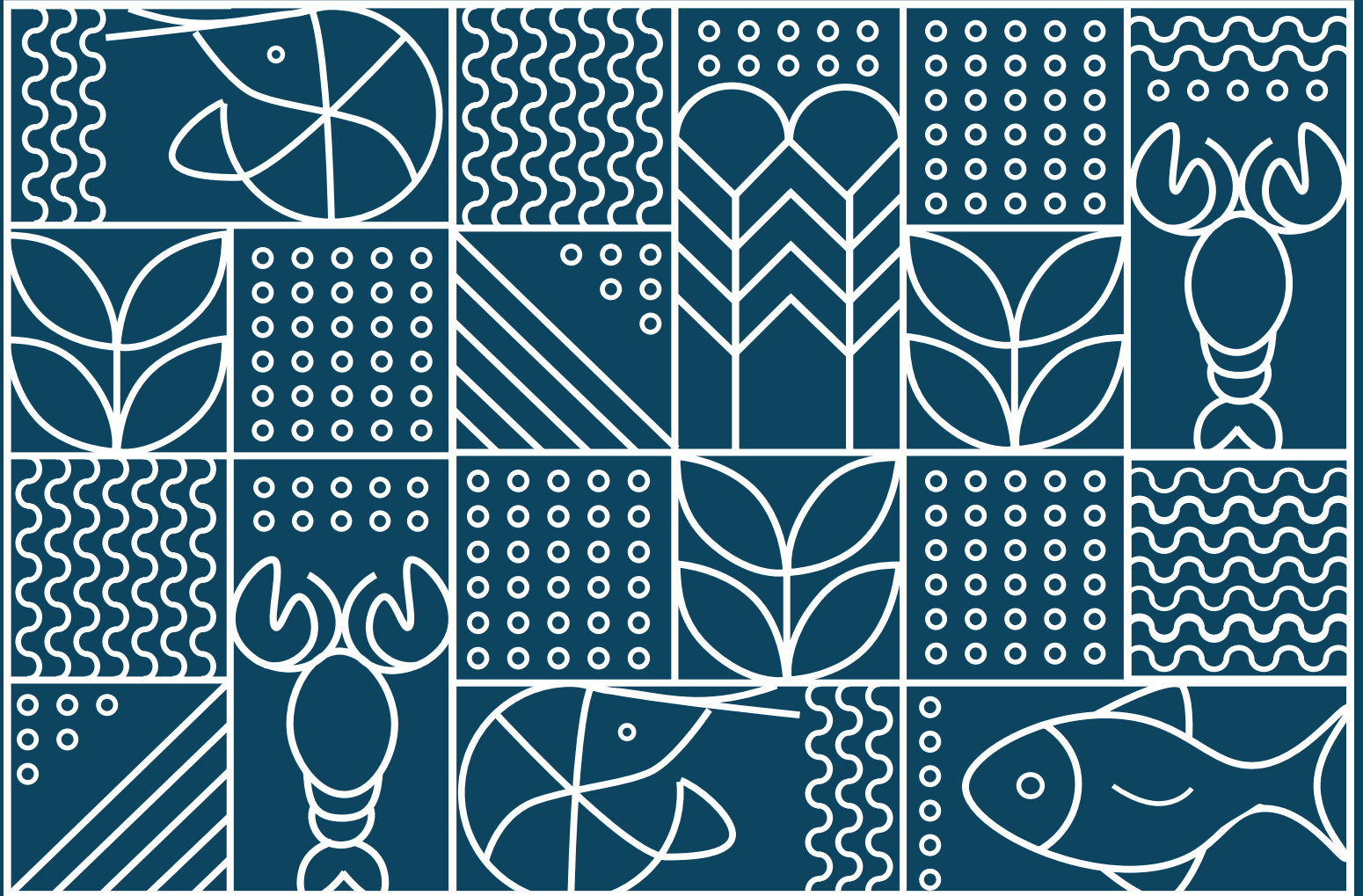
Ce projet s'est réalisé en collaboration avec le ministère de l'Immigration, de la Francisation et de l'Intégration (MIFI) et le Service national de l'Emploi (SNE) du Mexique. Le SNE a aidé des entreprises à recruter des candidats pour les postes de manœuvres ou d'ouvriers dans la transformation des fruits de mer. L'objectif : rendre les entreprises plus autonomes dans le recrutement de travailleurs étrangers temporaires et, en conséquence, réduire leurs coûts de recrutement.

147

travailleurs recrutés

5

établissements
de transformation



Les activités du Comité sectoriel de main-d'œuvre des pêches maritimes sont réalisées grâce à une aide financière de la Commission des partenaires du marché du travail

**Commission
des partenaires
du marché du travail**

Québec 

Production
Comité sectoriel de main-d'œuvre
des pêches maritimes

Coordination
Clémence Poirier, chargée de projets –
ressources humaines et communications

Photographies
CSMOPM

Conception et infographie
Audace Marketing

ISSN (1716-1835)



COMITÉ SECTORIEL DE MAIN-D'ŒUVRE
DES PÊCHES MARITIMES

185, rue de la Reine, Gaspé (Québec) G4X 1T7

418 368-3774 | comite@pechesmaritimes.org

 facebook.com/csmopm

 CSMO des pêches maritimes

pechesmaritimes.org